INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

11 N° de publication :

(à n'utiliser que pour les commandes de reproduction)

21) N° d'enregistrement national :

89 16446

2 655 712

(51) Int Cl⁵ : F 23 J 13/00; F 23 L 11/00, 13/02; A 62 C 2/24

12

DEMANDE DE CERTIFICAT D'ADDITION A UN BREVET D'INVENTION

A2

(22) Date de dépôt : 11.12.89.

(30) Priorité :

1) Demandeur(s) : CERDA René, Artisan personne physique — FR.

Date de la mise à disposition du public de la demande : 14.06.91 Bulletin 91/24.

56 Liste des documents cités dans le rapport de recherche : Le rapport de recherche n'a pas été établi à la date de publication de la demande.

60 Références à d'autres documents nationaux apparentés : certificat d'addition au brevet 88 16011 déposé le 29.11.88

(72) Inventeur(s): CERDA René, Artisan personne physique.

(73) Titulaire(s) :

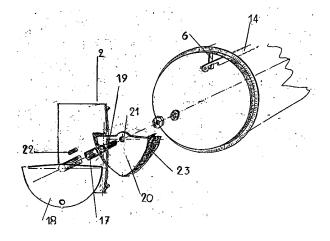
74 Mandataire : Cerda René.

(54) Trappe de ramonage pour cheminées fermées avec fermeture rapide du volet en cas d'incendie.

(57) La présente addition concerne un dispositif perméttant de fermer rapidement le conduit de fumée en cas de feu de cheminée.

Il est constitué d'une poignée (18), d'une tige filetée (17) avec un méplat (19), d'une came (20) perçée et ayant le même méplat (21) que la tige (17) pour fixation. Sur son dessus, la lèvre poussoir (23) et deux écrous de sérrage.

Le dispositif de la présente addition est particulièrement destiné à la fermeture rapide du volet en cas de feu de cheminée: il peut être adapté à toute trappe de ramonage avec boitier by-pass quelle que soit sa forme.



FR 2 655 712 - A2



Aprés plusieurs essais de l'ensemble de la trappe de ramonage
Déposée le 29.11.88.enregistrée sous le numéro: 88.16011, il s'avére que le
système, la performance et la simplicité seraientaccrus s'il possédaitune fermeture rapide du volet pour stopper le feu de cheminéé.

LE dispositif selon l'invention permet au départ de rémédier au feu de cheminée.

5

10

15

20

La présente addition concerne un dispositif perméttant, de l'in_ -terieur de l'appartement, de fermer le conduit de fumée.

Il comporte en effet selon une première caractéristique une came qui ,possède sur son dessus une lèvre soudée en biais, partant de gauche à droite à zéro.

- Est reliée par l'intérmédiaire d'un axe, à une poignée, située sur la hotte de la cheminée du côté appartement.

L'ensemble étant fixé à l'axe de la trappe.

Selon des modes particuliers de réalisation, la tringle crochet peut faire partir de l'ensemble. En effet, elle permet lorsqu'elle est décrochée de pousser le volet de fermeture du conduit de fumée.

Les déssins annexés illustrent l'invention:

-La figure 1 représente l'éclaté de la fermeture rapide.

-La figure 2 représente le profil de la poignée et la fixation de la came avec sa lèvre, poignée, rondelle, butée en coupe.

-La figure 3 représente l'ensemble: Trappe de ramonage et

÷

fermeture rapide.

En référence à ces déssins le dispositif de fermeture rapide se compose de plusieurs parties:

Figure 1

5 - L'ergot (6) est remplaçé par un fer plat (6) coudé.

10

15

20

25

30

- -La tringle crochet (14) sera un fer plat (14) avec un décrochement de deux centimétres avec une profondeur de deux millimétres.
- La trappe(2) est représentée partagée en deux pour permettre la vision de la fermeture rapide. Elle sera perçée en son milieu pour permettre le passage de la tige filetée (17) sur son embout, elle est soudée sur la poignée (18).

-La tige filetée aura un méplat (19) de deux centimétres sur un tiers de sa circonférence?

-La came (20) sera perçée du même diamétre que la tige filetée, et possedera le même méplat (21).

-Avant de positionner la came (20), mettre des rondelles d'étanchéité de chaque côté de la trappe (2), le tout étant tenu par deux écrous.

-La trappe (2) aura une butée (22) pour éviter de tourner la poignée (18) dans le mauvais sens, la fermeture se faisant de droite à gauche.

- selon des modes de réalisation préférentiels, la came (20), avec son système de fermeture à lévre peut être plaçée à droite comme à gauche ou tout simplement des deux côtés.

-A titre d'exemple non limitatif, les dimentions de la came (20) avec sa poignée (18) et sa tige filetée(17), seront en fonction de la trappe de ramonage et du conduit de fumée.

-La came (20)deux centimètres de largeur et deux millimètres d'epaisseur, la lèvre (23) uncentimètre de hauteur et deux millimètres d'epaisseur par exemple.

-Le dispositif selon l'invention peut être adapté à toute cheminée munie d'une trappe de ramonage avec volet(enregistrée sous le numéro 88 16011).

the authorities of the

La fermeture du volet se fait par une simple rotation de la poignée (18), la came(20) tourne passe sous la tringle crochet(14) et la léve.

Par l'intermédiaire de la tringle crochet(14), la lévre(23) va pousser le volet(12) qui engendrera la fermeture du conduit de fumée.

Ainsi grace a une simple manipulation le début d'incendie sera etouffé.

Figure 2:

Elle représente en profil la poignée(18), la fixation de la came(20) avec sa lévre en biais(23), la trappe(2) avec sa butée soudée(22) et les écrous de fixation.

10 . Figure 3:

·5

15

Elle permet de voir la liaison de la fermeture rapide avec la trappe de ramonage (numéro d'enregistrement national 88 16011).

Le devant de la tringle crochet(14) est remplacée par un fer plat de huit centimétres de long. sur son milieu a été placé un tendeur(24), avec une tige filetée sur les deux cotés, ce qui permet de tenir le volet hermétique en position verticale.

Le fer plat(14)a sur son embout un décrochement de deux centimétres avec une profondeur de deux millimétres, ce qui permet de tenir la trappe ouverte.

20 L'ergot(6) est remplacé par un fer plat(6) coudé.

La trappe(2) comportera:

Du coté appartement, la poignée (18) et la butée (22).

Du coté conduit, la came(20) avec sa lévre en biais(23) (tracée en noir) et sa tige en prolongement avec les écrous de serrage.

Il faut considérer que le boitier by-pass(9) soit de forme ronde, rectangulaire, carré ou autre, que sa realisation soit en fonte, en acier, ou tout autre matiere resistant a de hautes température, le. mode de fermeture avec volet(12) articulé restera le méme.

REVENDICATIONS

- 1) Trappe de ramonage pour cheminée fermée, selon les revendications

 1 et 2 du brevet principal caractérisé en ce qu'il comporte au niveau de

 la trappe (2) une came (20) et sa lèvre (23) qui, en tournant par

 l'intermédiaire d'une poignée (18):lève et pousse la tringle crochet (14)

 en rabattant horizontalement le volet mobile (12) dans le boitier (9),

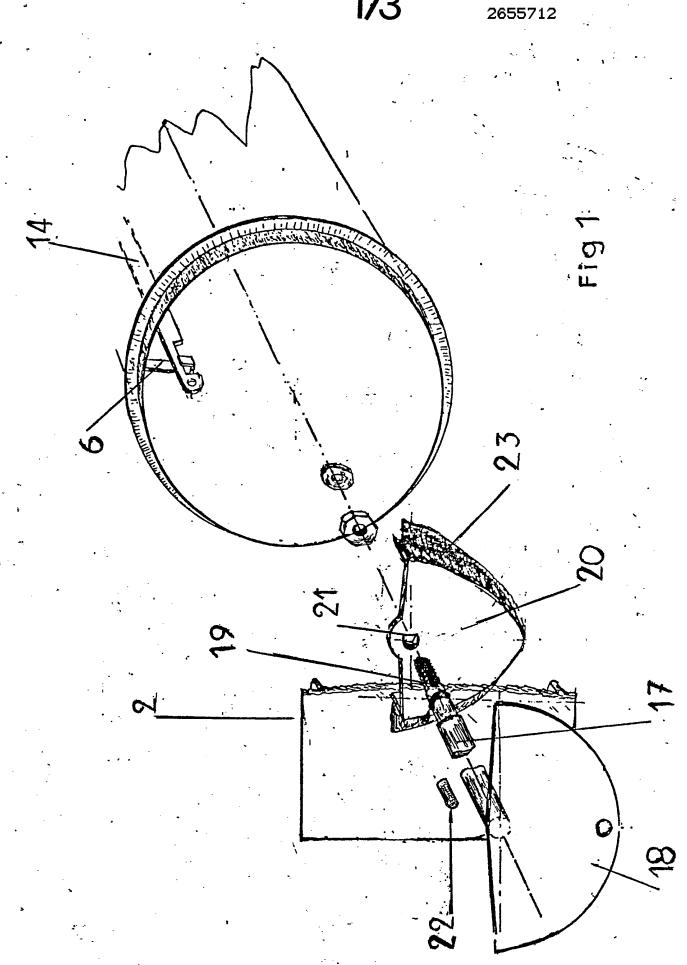
 fermant ainsi rapidement le conduit de fumée en cas d'incendie.
- 2) Dispositif selon la revendication 1 caractérisé en ce que le boitier (9) est en matériau résistant à de hautes températures:

 tel que Fonte, acier.

5

10

3) Dispositif selon la revendication 1 caractérisé en ce que la came (20) est solidaire de la poignée(18) par l'intermédiaire d'une tige filetée(17) et des méplats(19 et 21), le tout relié par deux écrous.



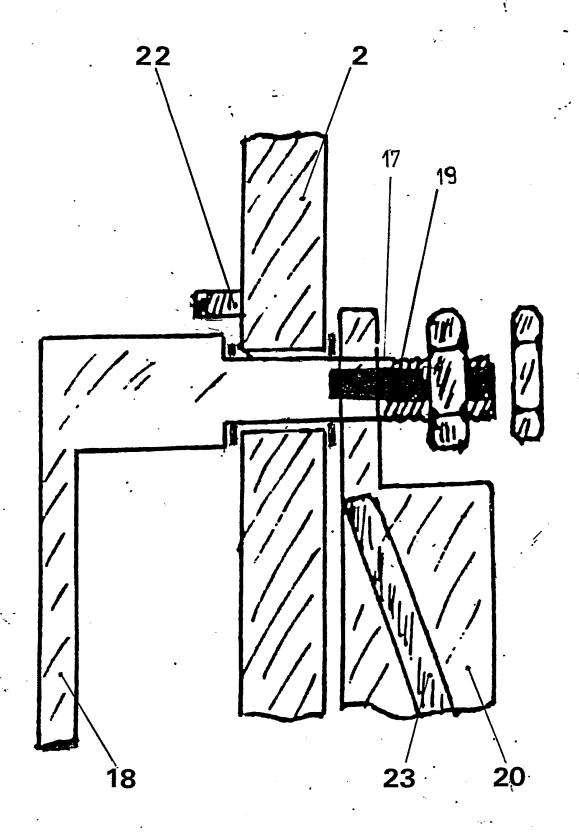


Fig 2

